

LES RÉSERVISTES DES CITOYENS AU SERVICE DE LA PROTECTION DE LA NATION

« À temps partiel, certes, mais à pleine capacité ! » Difficile de mieux dire. Ce 13 juillet 2017, Emmanuel Macron vient de dessiner, en quelques mots, le portrait du réserviste opérationnel, assurément pas engagé à moitié. Mais au-delà des 77 000 citoyens, formés pour renforcer nos forces armées, le trait présidentiel consacre aussi l'ensemble des 550 000 réservistes que compte le pays, entre garde nationale, réserves de sécurité nationale et réserves citoyennes.

Un rôle essentiel

Face aux crises et menaces intérieures croissantes, les réserves connaissent un regain d'intérêt. Des armées aux tribunaux en passant par les forces de l'ordre, les pompiers de Paris, les hôpitaux ou l'éducation nationale, l'objectif est le même : « assurer la permanence de l'État et des services publics lorsque les forces sont employées ailleurs », pose le général de corps d'armée en 2^e section Hubert Trégou, ancien délégué général de JONXIO¹. L'assertion vaut tout particulièrement pour la réserve militaire « au rôle crucial depuis la suspension du service national en 1997 et la professionnalisation d'une armée davantage structurée pour les opérations extérieures », ajoute-t-il. Pour garantir un gisement de ressources, cette réserve s'est ouverte à tous les renforts : « des anciens militaires soumis à une obligation de disponibilité durant cinq ans après la fin de leur service, des citoyens bénévoles chargés d'entretenir l'esprit de défense au sein de la société et, enfin, des volontaires se mettant au service de l'armée quelques jours par an », expose Roger Gruszka, du CSRSM², plus de cinquante ans

de réserve à son actif. À l'image de l'ensemble des réservistes français, la réserve militaire française présente donc un profil bigarré où se mêlent tous les âges, toutes les catégories socioprofessionnelles et une grande diversité de statuts, entre collaborateurs occasionnels du service public et contractuels, signataires du fameux « Engagement à servir la réserve » (ESR).

Trois existences à assumer, une vie à assurer

« Le réserviste est ainsi une personnalité généreuse qui additionne trois existences : privée, professionnelle et militaire ou citoyenne », salue Hubert Trégou. Une addition qu'il s'agit toutefois de bien calculer... Question disponibilité d'abord. Là encore, l'exemple de la réserve militaire est évocateur : « certes, le code de la défense oblige à libérer les salariés réservistes de 5 à 8 jours par an³ ; mais dans les faits, nombre de réservistes préfèrent prendre "clandestinement" sur leurs congés plutôt qu'affecter leur carrière », reconnaît ainsi Roger Gruszka. Le bât blesse également en matière de couverture ! En effet, si durant les périodes de réserve, la continuité des droits civils (ancienneté, avancement, prestations sociales...) est un principe acté, droits à la retraite hétérogènes et protection sociale insuffisante sont fortement pointés par l'Assemblée nationale⁴. « Reconnaissance du préjudice, barème d'indemnisation, délais de remboursement... Les armées, par exemple, n'ont pas forcément les mêmes grilles de lecture qu'un civil dont la formation, la carrière, l'entreprise ou la famille peuvent aussi être affectées en

cas d'accident », explique la directrice générale de la Mutuelle d'Assurance des Armées (MAA), Pascale Séni-Lapp. L'ancien délégué général de JONXIO abonde : « même si l'on parle de réparation intégrale, l'État ne pourra pas indemniser les impacts du préjudice sur les autres pans d'existence du réserviste ; aussi ce dernier doit impérativement penser à souscrire en parallèle une assurance complémentaire adaptée à ses besoins, en vérifiant qu'elle n'exclut pas le risque militaire. » Des mutuelles spécifiques existent, référencées sur le site www.defense.gouv.fr. Parce que même pourvue d'existences multiples, la vie reste unique ■

¹ JONXIO, Fédération pour la protection sociale Défense-Sécurité
² Conseil supérieur de la réserve militaire
³ Selon si l'entreprise compte plus ou moins de 250 salariés
⁴ Rapport d'information sur les réserves présenté par MM les députés Christophe Blanchet et Jean-François Parigi – mai 2021



LES RÉSERVISTES
DE LA GARDE NATIONALE

2/3

SONT ISSUS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

8/10

SONT DES HOMMES

40%

ONT MOINS DE 30 ANS

D'AUTRES RÉSERVES... EN RÉSERVE !

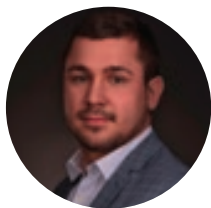
Depuis 2016, la Garde nationale réunit sous une même gouvernance les réservistes des ministères de l'Intérieur et des Armées, soit les **réserves opérationnelles de premier niveau des armées (RO1)**, **la réserve opérationnelle de la Gendarmerie nationale**. A ses côtés existent également :

- **Les réserves de professionnels** donnant lieu à indemnisation ou à maintien de la rémunération (et donc à des droits pour la retraite) : **réserves opérationnelles de deuxième niveau**

des armées (RO2), réserve civile pénitentiaire, réserve sanitaire...

- **Les réserves bénévoles** (aucun droit à la retraite) : réserve citoyenne de Défense et Sécurité, de la Police nationale et de l'Éducation nationale et réserve civique générale.

À noter que depuis 1999, le Conseil supérieur de la réserve militaire, interarmées et interministériel, a pour mission de réfléchir à l'évolution du rôle des réserves militaires.



Hugo Lamberdiere

25 ans, associé fondateur d'une agence immobilière, gendarme réserviste

Devenir gendarme était un espoir d'enfant, mais la vie m'a contraint à emprunter un autre chemin. La réserve de ce corps fut donc pour moi comme une seconde chance, l'occasion de faire enfin de mon rêve une réalité. Je m'y suis engagé dès 21 ans et, depuis, mène de front **deux projets de vie que je sers autant qu'ils me servent et me construisent.** De formations en opérations, je gagne en maturité, donne matière aux valeurs auxquelles je crois et me sens pleinement utile, aux habitants comme aux collègues. Je consacre une quinzaine de jours par an à cet engagement, pris sur mes vacances et mes week-ends afin de ne pas altérer le fonctionnement de l'agence où je travaille... Un sacrifice qui n'en est pas un à mes yeux, mais une « double vie » qui s'avérera peut-être plus difficile à assumer si je devais fonder une famille. »



Pascale Beauthier

59 ans, avocate, lieutenant-colonel de réserve – Réserve citoyenne du Gouverneur Militaire de Paris

Le désir de rendre à l'État ce qu'il m'avait offert m'est venu lors d'une formation à l'Institut des Hautes Études de la Défense Nationale. Dès que l'activité de mon cabinet l'a permis, je me suis donc engagée. La réserve citoyenne, chargée de faire le lien entre la Nation et ses forces armées, répondait bien à ce souhait d'apporter ma pierre à l'édifice pour permettre au pays d'être plus résistant et plus résilient. Depuis sept ans, je suis donc bénévole de la réserve citoyenne du Gouverneur Militaire de Paris, organisant des actions mémorielles ou participant au parcours de la citoyenneté des jeunes. Sans être opérationnels au sens militaire, nous n'en sommes pas moins des maillons actifs, faisant bénéficier les armées de nos réseaux et expertises. **Je suis chaque jour plus désireuse de contribuer à la défense et à la sécurité de la France.** »



Pascal Morisot

62 ans, lieutenant-colonel d'active à la retraite, officier supérieur réserviste spécialiste RH au sein de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP)

Après un temps de commandement dans l'artillerie, ma carrière d'officier s'est orientée vers les ressources humaines. Aussi, l'heure de la retraite sonnée, ai-je souhaité continuer d'apporter à l'institution cette expertise. Parallèlement à la réserve opérationnelle de disponibilité dont je relève jusqu'en 2024, je suis donc également réserviste spécialiste au bureau Organisation RH de la BSPP où j'exerçais de 2013 à 2019. À raison de 5 à 10 jours par mois, j'y élabore, sous la direction du chef de Bureau, une nouvelle offre documentaire entièrement digitalisée. **Rester utile au collectif, garder un pied dans l'action, remplir une vraie mission et entretenir le lien avec les jeunes est essentiel pour moi, tandis que l'indemnisation octroyée au prorata des jours effectués permet de lier l'utile à l'agréable.** »



Angéline Cuisance

33 ans, conductrice de travaux, caporal de réserve au 35^e Régiment d'infanterie de Belfort

Un père militaire, le collègue et lycée militaire d'Autun... Tout me destinait à une carrière d'active, ce qui fut le cas quelques mois avant de démissionner pour raison personnelle. Pour autant, la fierté de représenter la France et de servir ma patrie restent des valeurs motrices, tout comme la responsabilité, le dépassement de soi et l'esprit d'équipe. Aussi me suis-je engagée dans la réserve où j'exerce un tiers de l'année : patrouilles, opérations Sentinelle... Les congés n'y suffisent évidemment pas et il m'arrive de devoir poser des jours sans solde, sachant que la rémunération proposée par l'armée ne compense cette perte de salaire que pour un tiers. **Mais il s'agit là d'honneur et de passion, des mots qui comptent sans se calculer !** »



François Villette

47 ans, directeur de cabinet adjoint du maire de Montpellier, lieutenant de vaisseau réserviste, officier traitant auprès d'un État-Major interarmées de zone

Fonctionnaire et enseignant universitaire, je suis conscient de ce que je dois à l'ascenseur social de la République. N'ayant pu faire mon service militaire, j'ai voulu rembourser ma dette en servant les forces armées différemment. **Or, après quinze années comme officier de réserve de la Marine, l'expérience dépasse incontestablement les attendus.** Celle-ci a aussi profondément nourri ma vie civile de nouveaux savoir-être : sang-froid, concentration, sens de l'honneur et courage de la défendre. Et quand le 14 juillet 2016, sur la promenade des Anglais, j'ai soudainement réalisé que je pouvais mourir en opération, j'ai compris aussi qu'une vie accomplie était d'avoir pu se rendre utile aux autres. »



Marine Lys

30 ans, aide-soignante au groupe hospitalier de La Rochelle-Ré-Aunis, membre de la réserve sanitaire de France Santé Publique

Face à la crise sanitaire, j'ai eu envie d'apporter mon aide là où on en avait le plus besoin. Je suis donc partie renforcer des services de réanimation sur des territoires plus impactés, comme le Grand Est. **Ces situations d'exception font que tout est vécu plus fort : la tension, la fatigue mais aussi l'entraide et la solidarité, dans une mixité de profils rarement rencontrée.** On y apprend aussi de nouvelles façons de travailler. Évidemment, ces missions, annoncées quelques heures seulement avant le départ, peuvent compliquer le quotidien, surtout avec un enfant. Mais je suis certaine que les valeurs que je transmets ainsi, très concrètement, à ma fille lui resteront bien plus présentes que mes absences ! »